



respect de la vie privée et respect des jours de garde

Par **audeami**, le **08/12/2009** à **23:33**

bonjour,

je suis en cours de séparation avec mon conjoint (nous sommes pacsés). nous avons un fils de 8 mois. Mon ancien conjoint n'a pas de domicile fixe donc il garde notre fils dans notre maison un mardi tous les 15 j et un week end sur 2.

il a décidé de quitter notre foyer et notre domicile mais paye toujours les traites. Quels sont ses droits quant à cette maison? peut-il venir quand il veut? peut-il exiger d'habiter dans la maison la moitié du temps?

Nous avons un mobilhome et un garage dans le jardin; peut-il y venir quand bon lui semble?
merci de répondre à mes questions